



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Rapport d'évaluation

Plan d'action
Eiffage



Mars 2023



hyssop

Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise EIFFAGE dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

| IMMOBILIERE 3F | | | |
|--|-------------------|-------------------------------------|------------|
| Date d'adhésion au programme | 10/03/2020 | Date d'engagement dans le programme | 15/09/2020 |
| Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé | 2 ans (2020-2022) | | |

| | |
|--|---------------------------------|
| Date de transmission du rapport de suivi | 13/09/2022 |
| Plan d'action évalué | 1 ^{er} plan d'action |
| Période couverte par ce rapport (période de référence) | Septembre 2020 – Septembre 2022 |
| Date de publication du rapport d'évaluation | Mars 2023 |

Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un bureau d'études mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi d'attribuer à l'entreprise un **niveau de reconnaissance et des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

Table des matières

| | |
|---|----------|
| I. SYNTHÈSE | 4 |
| I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action..... | 4 |
| I.2 Cadre mis en place et description des actions | 4 |
| I.3 Synthèse de l'évaluation..... | 6 |
| I.3.1 Résultats de l'analyse..... | 6 |
| I.3.2 Conclusion évaluative..... | 7 |
| II. RECOMMANDATIONS | 8 |
| III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS..... | 8 |

I. SYNTHÈSE

I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

| | |
|--|--|
| Organisation et zone géographique | Le groupe Eiffage est composé de quatre branches opérationnelles (Construction, Infrastructures, Énergie Systèmes et Concessions) et est présent dans 50 pays sur les 5 continents |
| Secteurs d'activité | Le groupe exerce différents corps de métier à travers ses filiales : construction, immobilier, infrastructures, énergie, concessions |
| Chiffre d'affaires | 18 Milliards € |
| Nombre d'employés | 70 400 collaborateurs |
| Site web de l'entreprise | https://www.eiffage.com/ |

I.2 Cadre mis en place et description des actions

| | | | |
|---|---|---|----|
| Périmètre du plan d'action | Ensemble des métiers du Groupe présents en France : maison-mère (société holding), métiers de la construction, métiers de l'énergie, métiers des infrastructures et métiers des concessions. Certaines actions concernent des métiers en particulier. Le périmètre d'action est précisé dans chaque action. | | |
| Durée prévue pour la mise en œuvre | 2 ans (2020-2022) | | |
| Nombre d'actions cœur de métier | 14 | Nombre d'actions complémentaires | 15 |

| | | |
|-------------------------------|---|--|
| Actions cœur de métier | 1 | Meilleure intégration dans les projets de la séquence ERC à l'échelle du Groupe via la réalisation d'un guide interne d'ici fin 1er semestre 2021 et l'organisation de webinaires internes dès le 2nd semestre 2021 |
| | 2 | Diagnostics préalables biodiversité (séquence ERC) : Utiliser RENATU sur 100% des prospections immobilières, réalisation d'une cartographie des carrières avec RENATU et réalisation de diagnostics flash dans 100% des projets d'aménagement gagnés d'ici à mai 2022 [Eiffage Immobilier, Eiffage Aménagement, Eiffage Construction, Industries] |
| | 3 | Définition et déploiement d'indicateurs de suivi de l'empreinte biodiversité du groupe pour intégration à la campagne de reporting annuel dès 2021. |
| | 4 | Objectif de Zéro Artificialisation Nette : définition d'une stratégie interne en 2021/2022 [Eiffage Aménagement en 1er, et Groupe ensuite] et réalisation d'une charte "préservation des sols" début 2022 [Groupe] |
| | 5 | Biodiversité grise à l'échelle du Groupe : élargissement de l'étiquette de traçabilité à une autre famille que le bois d'ici à décembre 2021, accompagnement opérationnel par Karibati sur 8 projets, réalisation d'un guide sur l'intégration de la biodiversité à la stratégie achat et développement de l'outil "passeport environnemental" [Eiffage Immobilier, Eiffage Construction] d'ici mai 2021 |
| | 6 | Génie écologique : Identification d'un référent métier Génie écologique et |

| | | |
|----|--|---|
| | | réalisation d'au moins 8 nouvelles d'ici à mai 2022 à l'échelle du Groupe |
| 7 | | Résilience urbaine par la nature : réaliser un guide interne sur la mise en place d'ilots de fraîcheur et développer le sujet de la résilience urbaine par la nature dans 2 réalisations ou projets gagnés d'ici à 2 ans à l'échelle du Groupe |
| 8 | | Compensation carbone "biodiversité" : co-construction d'une offre de compensation carbone bénéfique à la biodiversité avec des opérateurs existants en 2020/2021 et accompagnement pour que 75% des projets de compensation carbone du groupe soient bénéfiques à la biodiversité, d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| 9 | | BiodiverCity® : retour d'expérience sur le label pour le 2nd semestre 2020, démarche de labellisation d'au moins 1 projet par direction immobilière, hors IDF, 3 projets en IDF, 4 projets d'aménagement et 50% des constructions nouvelles du parc immobilier d'Eiffage en propre d'ici à mai 2022 [Eiffage Immobilier, Eiffage Aménagement et Immobilier du Groupe] |
| 10 | | Biomimétisme par le partenariat avec Ceebios : réalisation d'un guide métier interne sur le biomimétisme d'ici mi-2020 et accompagnement de 4 projets par le Ceebios dont au moins 1 projet industriel d'ici à mai 2022 |
| 11 | | Partenariat LPO : accompagnement biodiversité de 8 projets par la LPO d'ici à mai 2022 [Eiffage Construction et Eiffage Aménagement principalement] |
| 12 | | Liste de points de contrôle biodiversité : intégrer une liste de contrôle biodiversité en amont de 100% des projets de rénovation / réhabilitation d'ici à mai 2022 [Eiffage Construction] |
| 13 | | Meilleure anticipation du risque planning biodiversité & eau à l'échelle du Groupe : Réalisation du guide d'ici au seconde semestre 2021 |
| 14 | | Préconisations de cahier des charges sur les techniques d'inventaires naturalistes pour le 1er semestre 2021. |

Observations

Le plan d'action comprend 14 actions cœurs de métier sur les thématiques suivantes :

- Guides internes, formations, outils et procédures internes en faveur de la biodiversité (exemples de thèmes : séquence ERC, biodiversité en ville, empreinte biodiversité des sites d'aménagement, nouveaux métiers de génie écologique, méthodes d'inventaires, traçabilité des matières premières de construction)
- Mise en place d'une stratégie Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et d'indicateurs biodiversité,
- Labellisation des projets immobiliers,

A noter qu'aucune action ne porte sur le recyclage et l'économie circulaire des matériaux alors qu'ils constituent des leviers importants d'atténuation de pressions sur les écosystèmes dans des secteurs d'activité du groupe, en amont des filières et in situ.

| | | |
|--------------------------------|----|--|
| Actions complémentaires | 15 | Formation / Jeu vidéo immersif "Risque environnemental sur chantier" : développement du jeu pour déploiement courant 2021 [Groupe] |
| | 16 | Université Eiffage : Formation de 250 collaborateurs d'ici à mai 2022 via les formations de l'Université Eiffage [Groupe] |
| | 17 | Formation / Jeu "Aménageurs et parties prenantes" : Réalisation du jeu d'ici à fin 2021 [Eiffage Aménagement, Eiffage Infrastructure et Eiffage Concessions] |
| | 18 | Formation / Soutien et animation du Master diplômé Bioterre : 10 nouveaux collaborateurs du groupe diplômés d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| | 19 | Sensibilisation / EnviroTours et EcoTours : Campagne de sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité à réaliser avant mi-2021 dans 2 pays européens pour toucher au moins 300 personnes et à réaliser dans les 12 régions françaises pour toucher au moins 1200 personnes d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| | 20 | Sensibilisation / Campagne Start-Box biodiversité à l'échelle du groupe : Lancement d'une campagne Start-Box biodiversité avec remontée d'au moins 50 solutions de la part des collaborateurs début 2021, et mise en application concrète d'au moins 3 d'entre elles d'ici mai 2022. [Groupe] |
| | 21 | Recherche / Transfert des résultats de recherche : préparer et transmettre 6 |

| | |
|----|--|
| | fiches de résultats utiles pour nos métiers d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| 22 | Recherche / Conférence interne Recherche et DD : montage de 2 nouvelles conférences présentant au moins 4 thèses/projets de recherche biodiversité d'ici à mai 2022. [Groupe] |
| 23 | Sensibilisation / Bénévolat salarié en faveur de la biodiversité : Etude des besoins en mécénat de compétences des associations partenaires et montage de mécénats [Périmètre à définir] |
| 24 | Partage / Collecte de données ERC : faire remonter 75% des mesures ERC des projets faisant l'objet de compensation écologique d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| 25 | Partage / Publication et REX biodiversité : contribuer à au moins 5 nouvelles publications en d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| 26 | Préservation/restauration / Action directes en faveur de la préservation de nature sauvage : financement d'au moins 3 actions de mécénat chaque année pour un budget minimum de 50 000 € par an les années 2021 et 2022 [Groupe] |
| 27 | Sensibilisation / Vidéos REX biodiversité : Réaliser 4 nouvelles vidéos d'ici à mai 2022 [Groupe] |
| 28 | Recherche / Contribution financière et participation à la recherche académique en lien avec la biodiversité : co-financement pour un montant annuel d'au moins 100 000 € et participation/contribution non financière à au moins 4 projets par an [Direction DDIT] |
| 29 | Préservation/restauration / Refuges terrestres : mettre en place 6 nouveaux refuges biodiversité et recenser les refuges existants sur le foncier des carrières d'ici à mai 2022 [Groupe] |

Observations

Le groupe dépose également 15 Actions complémentaires sur les thématiques suivantes : formations et sensibilisations environnementales, partenariats universitaires, mécénats, participation à des projets de recherche, financement de projets de restauration biodiversité.

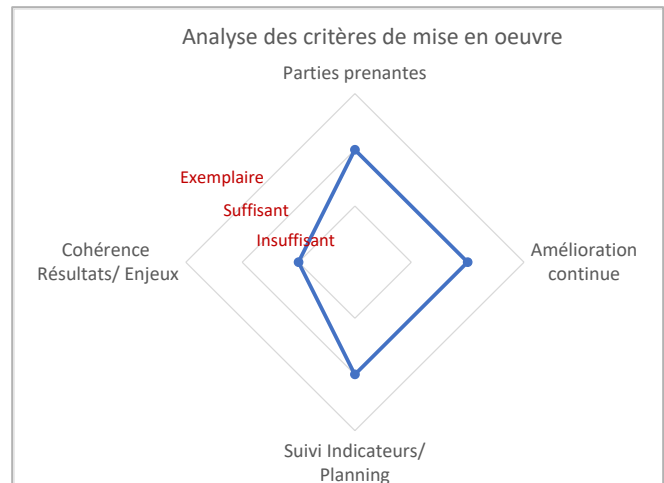
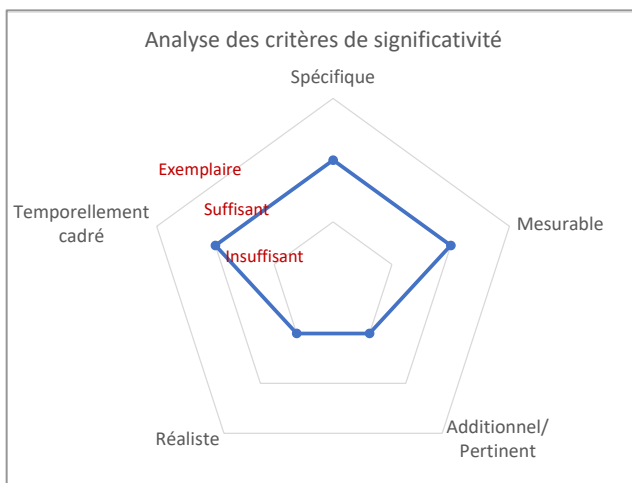
I.3 Synthèse de l'évaluation

I.3.1 Résultats de l'analyse

A l'issue de l'évaluation du plan d'action d'Eiffage, l'entreprise se voit attribuer le niveau de reconnaissance **en progrès** (niveau 1).

Les 9 critères d'évaluation sont détaillés dans la **partie II** de ce présent rapport.

Niveau de reconnaissance : En progrès (Niveau 1)



Les points forts

- L'implication du PDG sur les actions clés comme la Zéro Artificialisation Nette, la traçabilité des matières premières et la mesure de l'empreinte biodiversité, obligea les filiales opérationnelles à rendre des comptes sur l'avancée de leurs actions.
- L'exercice de diagnostic (mesure de l'empreinte biodiversité des activités du groupe et mise en place d'indicateurs par ligne métier) est exemplaire notamment en raison du recours à un cabinet externe reconnu pour sa méthodologie.
- Le plan d'action se distingue par des actions de niveaux (à l'échelle des projets, du groupe) et de typologies variés (outils opérationnels, sensibilisation et formation des collaborateurs, reporting stratégique, partenariats externes, recherche et développement,...).

Les points faibles

- Certaines actions manquent de précisions, notamment les moyens envisagés et mis en œuvre.
- Seules trois actions cœur de métier (sur 14) visent un objectif de résultat sur la biodiversité ; pour les autres, il s'agit essentiellement d'actions avec un objectif de moyen constituant des étapes pour d'autres actions. L'appropriation et l'utilité de ces actions de formations/ guides / process / outils internes, reste à démontrer.
- Les actions peuvent paraître peu ambitieuses au regard de la taille et des multiples activités du groupe.
- Le plan d'action manque de structuration tant en lien avec les périmètres des activités du groupe qu'avec les acteurs amont et aval (fournisseurs, sous-traitants).

1.3.2 Conclusion évaluative

Niveau global de reconnaissance : **En progrès (Niveau 1)**

Le plan d'action comporte de nombreuses actions mais manque de structuration : certaines actions relèvent plutôt d'étapes intermédiaires concourant à la mise en œuvre d'autres actions. C'est le cas d'actions réalisées ponctuellement et n'affichant pas de trajectoire visant à réduire un impact sur la biodiversité. Ainsi, ces « sous-actions » bien qu'effectivement mises en place, portent sur des périmètres très restreints, et ne permettent donc pas de passer à l'échelle.

Par ailleurs, un grand nombre d'outils sont mis en place sans qu'il n'y ait d'évaluation de leur utilisation. Il faudrait questionner les collaborateurs pour savoir s'ils les connaissent, qui les utilisent, et mieux identifier leurs besoins. Il existe beaucoup d'outils dédiés aux employés, mais peu d'outils sont prévus à destination des fournisseurs pour les accompagner et les faire monter en compétences sur le sujet biodiversité.

La plupart des actions relèvent de la sensibilisation, de la formation sur un des trois enjeux de l'entreprise et ne sont pas liées à des règles de mises en œuvre. Leur ampleur, leur déploiement ou les résultats de passage à l'action ne sont pas précisés.

II. RECOMMANDATIONS

Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.

- Formaliser un plan d'action clairement hiérarchisé identifiant des actions stratégiques qui intègrent et structurent des actions opérationnelles et transversales ;
- Mettre en place des procédures internes pour les actions déployées (et non facultatif) pour rendre l'utilisation des outils/ guides/formations obligatoire pour l'ensemble des salariés concernés avec un objectif de résultat (tests).
- Engager des trajectoires d'amélioration associant des objectifs chiffrés tant de résultats stratégiques sur la biodiversité que de moyens à associer, échelonnés et évalués régulièrement ;
- Développer des outils d'implication des parties prenantes internes gradués et adaptés à leur fonction au sein de l'entreprise ;
- Mettre en place une incitation à la mise en œuvre pour les personnes sensibilisées ;
- Construire un plan d'action intégrant les 3 enjeux : pression sur les ressources naturelles, dégradation des milieux et maîtrise des enjeux ;
- Associer à la démarche une diversité de parties prenantes externes pertinentes avec les enjeux et les natures d'action mises en œuvre et indépendantes.

III. SYNTHÈSE DES RETOURS DES RELECTEURS

La relecture est effectuée par des représentants de 3 collèges :

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des relecteurs.

Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.

CONCLUSIONS EVALUATIVES

L'ensemble des relecteurs était en accord avec le niveau de reconnaissance attribué et ses justifications. Le relecteur du collège « autorités publiques » est en désaccord avec la conclusion évaluative

RECOMMANDATIONS

L'ensemble des relecteurs était en accord avec les recommandations.

Rapport d'évaluation

**Droit de réponse
Eiffage**



2023

Droit de réponse suite au rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise Eiffage dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

A Vélizy, le 16/06/2023,

Droit de réponse adressé à l'OFB par AUBRAT, Marion, Référente biodiversité :

Après plus de 10 ans d'engagements en faveur de la biodiversité (Countdown 2010, SNB 2012-2015 puis SNB 2015-2018), Eiffage a été la première entreprise de BTP à déposer son engagement au dispositif Entreprises engagées pour la nature en 2020. Le plan d'action 2020-2022 a eu plusieurs vertus :

- Impliquer le PDG et les directions opérationnelles dans une démarche biodiversité Groupe, en miroir des démarches « bas-carbone » déjà en vigueur dans notre groupe
- Formaliser un premier plan avec des actions opérationnelles
- Permettre la formalisation d'une stratégie biodiversité structurante pour la réduction d'impact et l'apport de valeur ajoutée
- Tester la mesure de l'empreinte biodiversité du groupe et mettre en place des premiers indicateurs de pression sur la biodiversité
- Mettre en mouvement l'ensemble des métiers du Groupe vers la mise en place du [plan d'action 2023-2025](#), beaucoup plus ambitieux et structuré, engageant tous les métiers du Groupe dans la réduction des impacts sur les écosystèmes.

Concernant plus précisément le rapport d'évaluation :

- Selon la nature de l'action, l'échelle d'application du plan 2020-2022 était parfois restreinte. Cependant, la plupart des actions cœur de métier étaient bien adressées à tous les métiers : travail sur la biodiversité grise, les ilots de fraîcheur, la compensation carbone favorable à la biodiversité, les partenariats opérationnels. Les actions de formation étaient également un axe fort concernant tous les métiers. Le plan 2023-2025 palie à cette limite d'échelle en engageant tous les métiers de manière exhaustive et structurée, en priorisant les facteurs d'érosion les plus impactés par chaque activité. Ce nouvel engagement permet donc de passer à l'échelle, avec 186 actions engageant des trajectoires d'amélioration avec des objectifs chiffrés réalistes et échelonnés dans le temps.

- Concernant les acteurs amont et « le peu d'outils prévus à destination des fournisseurs », effectivement il n'existe pas à ce jour d'outils pour permettre une bonne prise en compte de la biodiversité sur la chaîne de valeur amont d'une entreprise de BTP. Notre action AM05 visait justement à approfondir ce sujet pour réduire l'impact sur la biodiversité de nos approvisionnements en matériaux (biodiversité grise). Les études menées dans le cadre de ce plan d'action ont mis en lumière la difficulté de challenger les fournisseurs. Toutefois, dans le cadre du plan d'actions bas-carbone, nous avons mis en place un outil interne de comparaison des produits sur leurs données environnementales et travaillé à la systématisation de labels bois et au contrôle de leur provenance.

- Notre plan d'action biodiversité 2023-2025 se concentre sur les 5 facteurs d'érosion de la biodiversité à l'exception du sujet carbone-énergie, étant déjà traité dans la stratégie bas carbone du groupe (présentée dans notre [rapport climat](#)), tout comme les sujets recyclage et économie circulaire. Le nouveau plan d'action 2023-2025 intègre cependant des objectifs concernant la réduction des consommations en matières premières neuves, permettant de réduire la pression sur les écosystèmes.

- Concernant les procédures internes, le guide de maîtrise des risques du Groupe Eiffage comprend une partie environnement qui est en cours de mise à jour pour intégrer les nouveaux engagements et règles internes. De plus, l'audit interne se forme et renforce ses contrôles sur ces sujets et leur bonne compréhension/intégration par les équipes opérationnelles.